

# Les caractéristiques liées au filiales

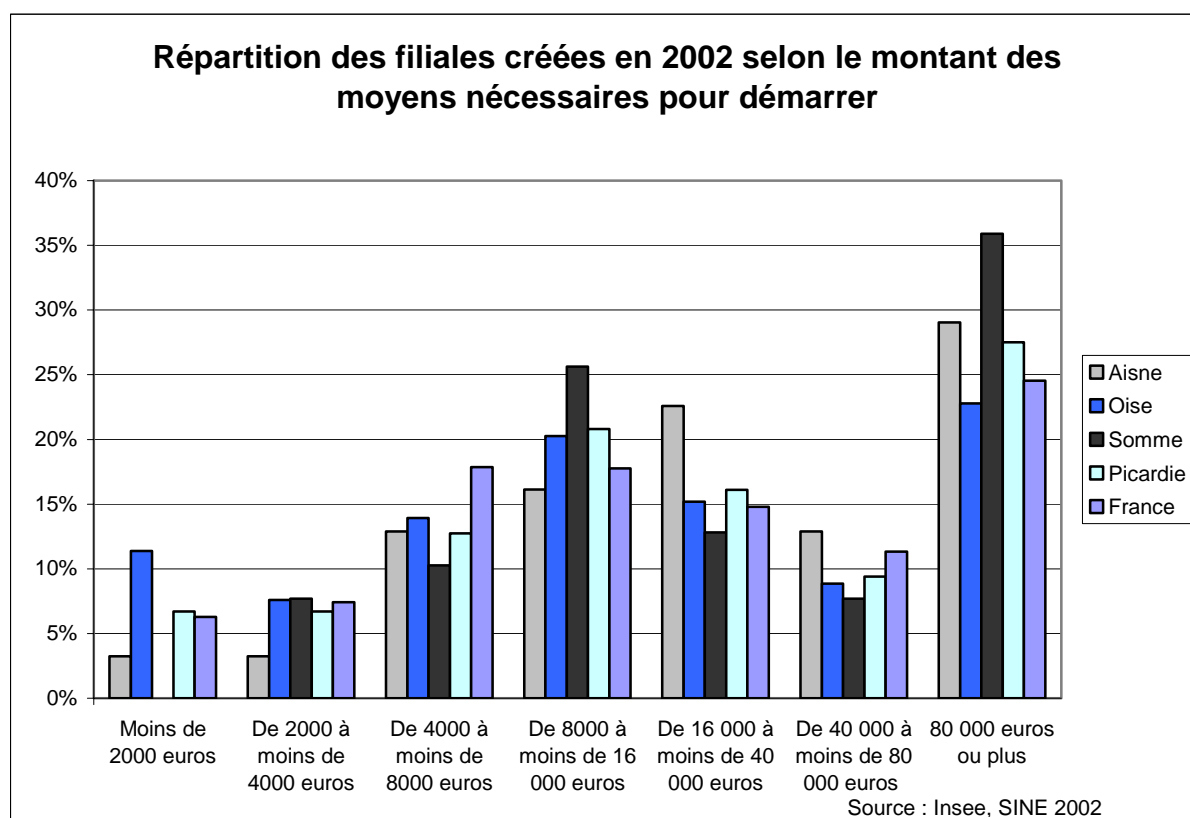
---

## Exploitation spécifique des résultats de l'enquête SINE sur les filiales'

En interrogeant toutes les entreprises créées au premier semestre 2002, l'enquête SINE a permis de collecter 1 719 réponses exploitables. Parmi celles-ci, 149 correspondent à des créations dans le cadre de filiales, ce qui signifie qu'une partie au moins de leur capital est détenue par une ou plusieurs sociétés<sup>1</sup>. On dénombre 31 de ces filiales dans l'Aisne, 79 dans l'Oise et 39 dans la Somme.

Les créations par filiales sont ici commentées de manière spécifique. En effet, ces entreprises ont été créées par des personnes morales et non des personnes physiques, et les problématiques de leur création et de leur survie obéissent plus à des logiques de groupes qu'à l'action de l'entrepreneur. Il n'est en outre pas possible d'exploiter pour les filiales les réponses sur le profil du créateur.

*La part des gros projets est supérieure en Picardie.*



Les filiales qui sont créées par des sociétés sont de plus grosses unités que les entreprises non filiales en termes de moyens nécessaires au démarrage, d'emploi et de chiffre d'affaires. En 2002, 27,5 % des nouvelles filiales picardes ont investi au moins 80 000 euros pour démarrer leur activité contre 24,5 % en moyenne nationale. Pour les entreprises non filiales, cette proportion n'est que de 10 % en Picardie et 8,8 % en moyenne nationale. Au niveau des départements picards, c'est dans la Somme que la part des projets d'au moins 80 000

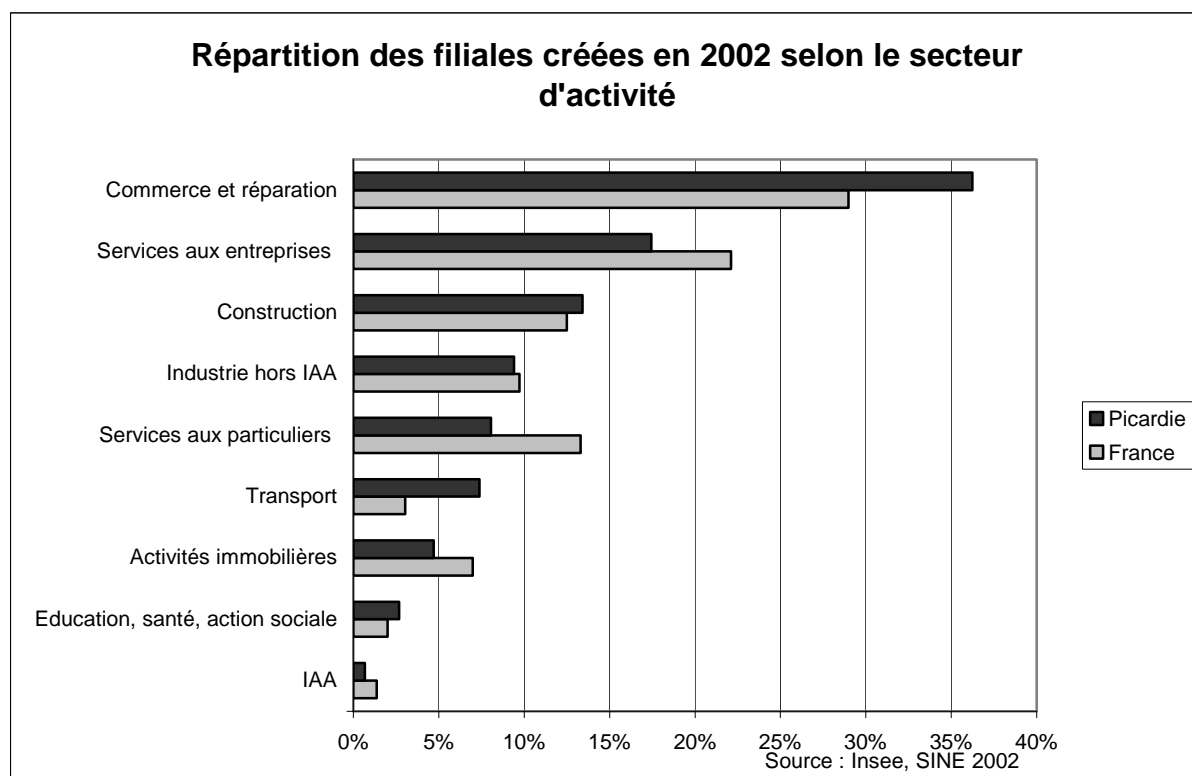
<sup>1</sup> Cette définition est plus large que celle du sens juridique, selon lequel une filiale est une société dont plus de la moitié du capital appartient à une autre société appelée « société mère ». Ici, dans le cadre du dispositif SINE, les entreprises dont moins de la moitié du capital est détenu par d'autres sociétés ont été regroupées dans la catégorie des filiales. En effet, leur profil et leur comportement, en termes d'effectif ou d'investissement notamment, très proches de ceux des filiales au sens juridique, sont très différents de ceux des autres entreprises.

euros est la plus importante : 35,9 % de l'ensemble des projets, contre 29 % dans l'Aisne et 22,8 % dans l'Oise.

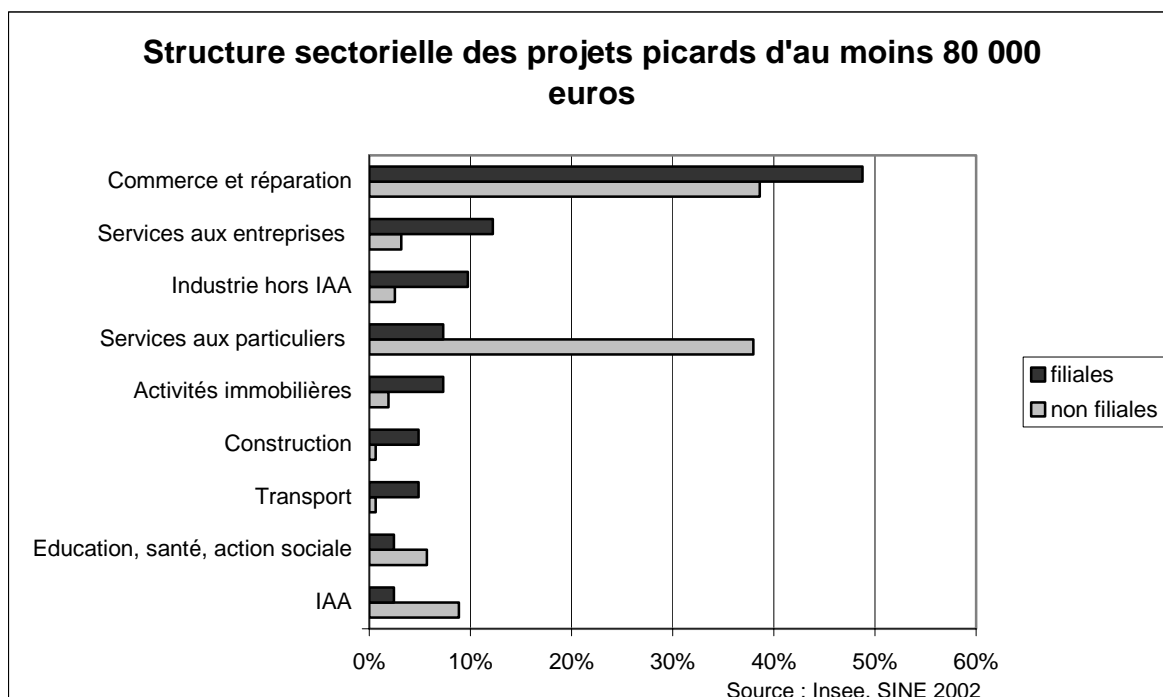
Si l'on prend l'ensemble des projets de filiale d'au moins 8 000 euros, l'écart avec la moyenne nationale s'accroît : ils représentent 73,8 % en Picardie contre 68,4 % en France (5,4 points de moins qu'en Picardie). La part des gros projets picards est donc plus importante qu'en moyenne.

### *Les projets sont concentrés dans le commerce et la réparation*

En Picardie, en 2002, les nouvelles filiales sont davantage présentes dans les activités de commerce et de réparation (36,2 % contre 29 % en moyenne nationale), de services aux entreprises (17,4 % contre 22,1 % en moyenne nationale), et dans la construction (13,4 % contre 12,5 % en moyenne nationale). En revanche, elles sont proportionnellement moins nombreuses dans les IAA (0,7 % contre 1,4 % en moyenne nationale), l'éducation, la santé, et l'action sociale (2,7 % contre 2 % en moyenne nationale) et les activités immobilières (4,7 % contre 7 % en moyenne nationale). Les différences dans la structure sectorielle des créations de filiales entre la Picardie et la France apparaissent principalement dans le commerce et la réparation (plus 7,2 points en Picardie), dans les services aux particuliers (moins 5,2 points en Picardie), dans les services aux entreprises (moins 4,7 points en Picardie) et dans les transports (plus 4,3 points en Picardie).



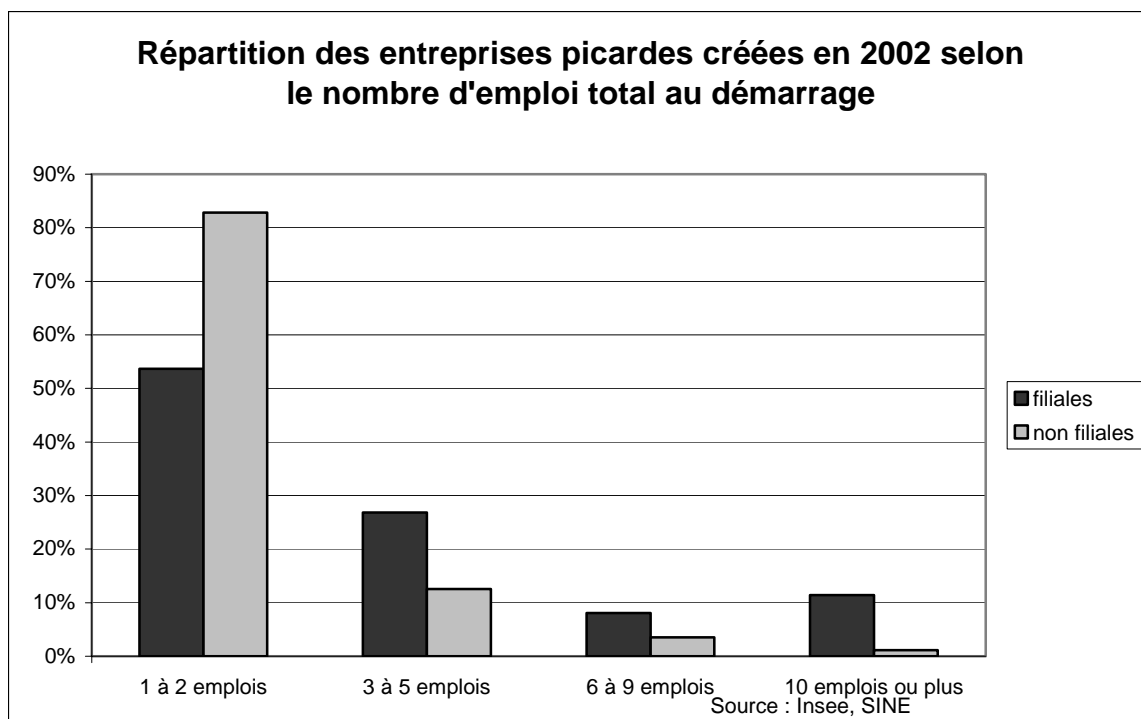
Pour les projets d'au moins 80 000 euros, la structure sectorielle des filiales et des non filiales est très différente. En 2002, 48,8 % des projets de filiales picards d'au moins 80 000 euros voient le jour dans le secteur du commerce et de la réparation, 12,2 % dans les services aux entreprises et 9,8 % dans l'industrie hors IAA. Pour les entreprises non filiales, la part des projets d'au moins 80 000 euros dans le commerce et la réparation et celle dans les services aux entreprises (respectivement 38,6 % et 3,2 %) sont moins élevées que pour les filiales. En revanche, celle des services aux particuliers est beaucoup plus élevée que pour les filiales : 38% contre 7,3%, soit 30,7 points d'écart.



*L'effectif est plus important que dans les autres créations*

Si la majorité des nouvelles filiales picardes n'emploient qu'une à deux personnes au démarrage, le nombre d'emplois créés y est particulièrement plus important que dans les nouvelles entreprises non filiales. En effet, seuls 53,7 % des nouvelles filiales créent moins de 2 emplois au départ contre près de 83 % des entreprises non filiales.

A l'inverse, la part des nouvelles filiales picardes à débiter avec au moins 10 personnes est plus importante que celle des nouvelles non filiales : 11,4 % contre seulement 1,1 %.



#### *Les débouchés sont plus vastes et les clients plus souvent des entreprises*

En Picardie, comme en moyenne nationale, les nouvelles filiales de 2002 ont davantage une clientèle d'entreprises que les autres créations (plus orientés vers une clientèle de particuliers). Néanmoins, le phénomène est plus important en Picardie où il concerne 49 % des nouvelles filiales contre 44,4 % en France. De même, les nouvelles filiales picardes sont plus tournées vers les marchés nationaux et internationaux que les autres créations. Ainsi, en 2002, 25,5 % des nouvelles filiales picardes déclarent que l'origine principale de leur clientèle est nationale et 7,4 % internationale contre respectivement 21,9 % 11,8 % en France (ces parts pour les autres créations sont moindres : 14,3 % et 4,9 % en Picardie, 13,1 % et 7,2 % en France).